

PLAN DE PROTECTION ET DE MISE EN VALEUR DU MONT-ROYAL

PLAN D'ACTION RÉVISÉ

Date de mise à jour : 17 novembre 2020

Légende :

RUBRIQUES EN GRISÉ : RUBRIQUES COURANTES QUI FERONT L'OBJET D'UN SUIVI À LA TABLE DU 20 NOVEMBRE 2020

RUBRIQUES LETTRES GRISÉES : ACTIONS DÉJÀ RÉALISÉES QUI NE FERONT PAS L'OBJET D'UN SUIVI À LA TABLE DU 20 NOVEMBRE 2020

RUBRIQUES EN POLICE RÉGULIÈRE : RIEN À SIGNALER.

LES ACTIONS INSCRITES À L'ENTENTE SUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL DE MONTRÉAL SONT ENCADRÉES.

Resp.	OBJECTIFS / MESURES	ÉTAT D'AVANCEMENT		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
	1. PROTÉGER ET METTRE EN VALEUR			
	1.1 PAYSAGES			
SGPMRS	1.1.1 Poursuivre le développement d'une connaissance précise des composantes paysagères du mont Royal. <ul style="list-style-type: none"> Compléter la section de l'<i>Atlas du paysage du mont Royal</i> portant sur le secteur du parc du Mont-Royal 	L'étude préalable est divisée en plusieurs sections : l'étude préalable de l'axe Camillien-Houde/Remembrance a été déposée en septembre 2018	L'étude historique sur le cœur du parc est prévue en 2020	L'étude historique du parc est prévue en 2021 La caractérisation paysagère du parc est prévue en 2021
SGPMRS SUM-DP	1.1.3 Sur la base des connaissances révélées par l' <i>Atlas sur le paysage du mont Royal</i> : <ul style="list-style-type: none"> dans le cadre de la révision du <i>Plan d'urbanisme</i>, examiner l'opportunité d'élaborer de nouvelles mesures visant les paysages qui pourraient instrumenter davantage la protection et la mise en valeur des paysages de la montagne. 	À développer	En planification en 2020	En planification en 2021 (en lien avec 1.1.1)
	1.2 VUES			
Arr. SGPMRS	1.2.1 Poursuivre l'application des mesures de protection et de mise en valeur des vues. Réaliser un bilan de l'application des critères et des mesures de protection des vues incorporées à la réglementation.		En planification en 2020 (en lien avec 1.1.3)	En planification en 2020-21 (en lien avec 1.1.1 et 1.1.3)
SGPMRS Arr. SUM-DP	1.2.2 Améliorer la qualité des vues et assurer leur mise en valeur : <ul style="list-style-type: none"> aménager les lieux du domaine public (belvédères, rues et trottoirs) qui permettent l'observation de ces vues ; entretenir les lieux d'observation de ces vues. 			

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
		Projet de réfection des infrastructures de l'intersection Côte-des-Neiges / Cedar : éliminer la bretelle et réaménager l'intersection. Aménager un nouvel espace et l'entrée du parc, ainsi qu'un belvédère.	Fouilles archéologiques (juin à août 2018) Travaux hors milieux forestiers : en cours Plantations, sentiers dans les milieux forestiers : septembre à novembre 2018. Fouilles additionnelles (mai-juin 2019). Fin des travaux : été 2019.	Réalisé	
Arr. SGPMRS	1.2.3	Mettre en valeur les vues intérieures offertes depuis les divers points d'observation : <ul style="list-style-type: none"> dans le cadre des plans directeurs des cimetières, élaborer et mettre en œuvre des interventions de mise en valeur. Dans le cadre du projet Escales découvertes, localiser les haltes pour maximiser l'expérience des vues intérieures (24 vues identifiées). 	Travaux sur la propriété du cimetière NDDN : reportés en 2019 Repères au sol : reportés	Les cinq haltes sont complétées. L'installation des 7 groupes d'indices est prévue en 2020 Repères au sol : reportés	Cinq haltes et 7 groupes d'indices : réalisés
	1.3	MILIEUX NATURELS			
	1.3.1	BIODIVERSITÉ			
SGPVMR SUM-DP Arr.	1.3.1.2	Dans le cadre du Pacte patrimonial du Mont-Royal, intégrer des mesures permettant de concrétiser le projet de conservation à l'occasion de la planification concertée des propriétés institutionnelles suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Cimetière Mont-Royal; - Défense nationale; - Hôpital Royal Victoria – CUSM; - Ancien site de l'Hôpital Shriners pour enfants. 	À développer À développer Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), (et avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement) Ravenscrag/Allan Memorial (HRV) : Poursuite, avec la SQI, de la démarche d'évaluation patrimoniale Shriners : Démarche d'évaluation de l'intérêt patrimonial complétée	À développer À développer Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), (et avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement) Énoncé de l'intérêt patrimonial et orientations patrimoniales : complétés Ravenscrag/Allan Memorial (HRV) : Énoncé de l'intérêt patrimonial : complété Shriners : Énoncé de l'intérêt patrimonial complété	Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), (et avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement)
SGPMRS	1.3.1.4	Poursuivre la mise en œuvre du <i>Programme de subvention pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité sur les propriétés institutionnelles du mont Royal</i> Réaliser et présenter un bilan quinquennal des actions et projets réalisés.	Poursuite de la discussion avec d'autres institutions	Brébeuf et UdeM : réalisés Poursuite de la discussion avec d'autres institutions	En lien avec le point 1.3.1.6 Poursuite de la discussion avec d'autres institutions
SGPMRS Arr.	1.3.1.5	Poursuivre l'application de mécanismes de sensibilisation et de surveillance pour l'ensemble du territoire visé par le projet de conservation. Adopter une déclaration pour désigner officiellement la montagne comme emblème de biodiversité pour Montréal lors de son 375e anniversaire.			

Resp.	OBJECTIFS / MESURES	ÉTAT D'AVANCEMENT		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
	En collaboration avec chacun des arrondissements, concevoir et mettre en œuvre des projets locaux de diffusion et de sensibilisation.			
SGPMRS	1.3.1.6 Poursuivre la programmation d'interventions découlant du mode de gestion écologique et visant entre autres : - la protection des espèces floristiques et fauniques à statut précaire; - la consolidation du réseau de sentiers de la montagne et la fermeture des sentiers illicites dans les parcs autres que le parc du Mont-Royal.	Stratégie en trois volets : 1. Guide des bonnes pratiques pour les milieux boisés privés infestés par l'agrille du frêne (en élaboration) ; 2. Programme de subvention (voir 1.3.1.4) ; 3. Restauration des milieux boisés et parterres arborés. Évaluation patrimoniale des sentiers planifiée en 2019 : relevé débuté Caractérisation du cadre naturel en 3 volets : 1 : impact de la fréquentation des sentiers: début 2019 ; 2 : audit écologique de la végétation terrestre, l'avifaune et l'herpétofaune : début sept. 2019. 3. Restauration des milieux boisés et parterres arborés dans le parc du Mont-Royal : en cours	Stratégie en trois volets : 1. Guide des bonnes pratiques pour les milieux boisés privés infestés par l'agrille du frêne (en élaboration) ; 2. Programme de subvention (voir 1.3.1.4) ; 3. Restauration des milieux boisés et parterres arborés : en continu Évaluation patrimoniale des sentiers : débutée Caractérisation du cadre naturel : débutée Restauration des milieux boisés et parterres arborés dans le parc du Mont-Royal : en cours	Restauration des milieux boisés et parterres arborés dans le parc du Mont-Royal : en cours (suivi présenté TCMR 20 novembre 2020) Évaluation patrimoniale des sentiers : en cours Caractérisation du cadre naturel : en cours (suivi présenté TCMR 20 novembre 2020) Restauration des milieux boisés et parterres arborés dans le parc du Mont-Royal : en cours (suivi présenté TCMR 20 novembre 2020)
SGPMRS	1.3.1.7 Procéder, à l'occasion de projets d'aménagement sur la montagne, à la gestion des eaux de surface : - du secteur de la clairière du parc du Mont-Royal ; - du secteur du bois d'Outremont.	Un important projet sera mené	Un important projet sera mené	
SGPMRS	1.3.1.8 Poursuivre le développement de la connaissance et la valorisation des milieux naturels du mont Royal, particulièrement ses éléments géologiques et ses arbres remarquables. • Mise en valeur du socle rocheux dans les projets d'aménagement Diffuser l'inventaire des arbres remarquables une fois complété.	En continu dans les projets à venir	En continu dans les projets à venir	En continu dans les projets à venir
SGPMRS	1.3.2 BIOMASSE			
	1.3.2.1 Concevoir un cadre de gestion approprié pour assurer le maintien et le renforcement de la biomasse. Créer un groupe de travail de la TCMR.	À poursuivre	À poursuivre	À poursuivre
	1.3.2.3 D'ici la création d'un cadre permanent de gestion de la biomasse : - à l'occasion de tout projet d'aménagement ou de réaménagement, convenir avec le propriétaire concerné des mesures volontaires permettant d'accroître la biomasse.			
	1.4 MILIEUX CONSTRUITS ET AMÉNAGÉS			

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
	1.4.1	ARCHÉOLOGIE			
SUM-DP	1.4.1.1	Compléter l'étude de potentiel archéologique, préhistorique et historique en cours basée sur un territoire correspondant aux problématiques de recherche spécifiques de l'archéologie.	Dépôt de la version finale prévu en 2019	Dépôt de la version finale prévu au début de 2020	En attente d'informations
	1.4.1.2	Définir et amorcer l'exécution d'un programme d'inventaire archéologique. • réalisation d'un inventaire et d'une école de fouilles sur la ferme Beaubien (cimetière Notre-Dame-des-Neiges).	Réalisé		
	1.4.1.3	Sur la base des connaissances acquises, mettre au point un cadre de gestion du patrimoine archéologique afin que les interventions, tant publiques que privées, intègrent des mesures de protection.	En discussion	En discussion	En discussion
	1.4.1.4	Sensibiliser les différents partenaires à l'apport de l'archéologie à la compréhension de l'évolution du paysage du mont Royal et explorer avec eux les moyens les plus susceptibles de contribuer à la mise en valeur du patrimoine archéologique du mont Royal.	En continu	En continu	En continu
	1.4.2	BÂTI			
SUM-DP	1.4.2.3	Instaurer un programme de sensibilisation à l'entretien.	À développer		
SGPMRS	1.4.2.4	Accroître la diffusion de l'information relative à l'histoire et au bâti du site patrimonial du Mont-Royal. Parachever le répertoire complet des bâtiments dans le site Internet officiel du Mont-Royal.	En continu / Mises à jour du site en attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal À poursuivre	En continu / Mises à jour du site en attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal À poursuivre	En continu / Mises à jour du site en attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal À poursuivre
	1.4.3	AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS			
SUM-DP	1.4.3.1	Dans le cadre de la planification concertée des propriétés institutionnelles : • procéder à l'inventaire des aménagements paysagers et à l'évaluation de leur valeur et de leur état ; • déterminer les mesures nécessaires à leur protection.	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours Énoncé de l'intérêt patrimonial du campus : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours Énoncé de l'intérêt patrimonial du campus : déposé
	1.4.4	ŒUVRES D'ART ET DE COMMÉMORATION			
SC-SGPMRS	1.4.4.2	Élaborer un plan d'action, en concertation avec les divers acteurs impliqués, qui comprendra, d'abord, l'identification des priorités, ensuite, les ressources requises et les moyens à mettre en œuvre pour la protection, l'entretien, la restauration et la mise en valeur des œuvres d'art et de commémoration du SPMR, outre les cimetières, en examinant notamment : - la possibilité d'élaborer des mesures incitatives ou réglementaires pour la protection des œuvres d'art public intégrées au domaine privé; - les principes et objectifs devant guider la mise en place de nouvelles œuvres d'art.	En continu	En continu	Plan directeur des œuvres d'art dans le SPMR : démarche débutée entre le SGPMRS et le BAP : le plan débute par le secteur de la Côte Placide/Parc Jeanne-Mance Service conseil du Bureau du Mont-Royal pour l'œuvre Métronome (intégration dans le cadre du programme 1% dans le parc Rutherford)
	1.4.4.3	Encadrer l'intégration des œuvres d'art sur le domaine public en veillant, notamment, à ce que les interventions temporaires dans le parc du Mont-Royal soient sensibles au caractère naturel de la montagne.	En continu	En continu	En continu

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
	1.5	APPLICATION DES RÉGIMES DE PROTECTION			
	1.5.1	PARC DU MONT-ROYAL			
SGPMRS	1.5.1.3	<p>Poursuivre la préparation de plans sectoriels d'intervention en fonction des unités de paysage définies par Olmsted :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ le secteur de la clairière, incluant le lac aux Castors, la Maison Smith et la requalification des stationnements ; ○ le secteur de la clairière rue Cedar ; ○ le secteur de la fougère ; ○ le secteur de la côte Placide. <p>Les études préalables prennent en compte : les composantes significatives des paysages et les vues, la gestion des eaux de surface, la protection et la restauration des milieux naturels et de la biodiversité ainsi que les patrimoines bâti et aménagé.</p>	<p>Secteur de la clairière (notamment stationnements) : en lien avec les points 1.5.6.4 et 2.1.2</p> <p>L'actualisation du plan directeur de la Côte Placide et du parc Jeanne-Mance : en cours (Planification participative : terminée, présentée le 11 juin 2019. Dépôt des orientations : automne 2019)</p>	<p>Secteur de la clairière (notamment stationnements) : en lien avec les points 1.5.6.4 et 2.1.2</p> <p>L'actualisation du plan directeur de la Côte Placide et du parc Jeanne-Mance : en cours (Dépôt des orientations : 2020)</p>	<p>Secteur de la clairière (notamment stationnements) : en lien avec les points 1.5.6.4 et 2.1.2</p> <p>L'actualisation du plan directeur de la Côte Placide et du parc Jeanne-Mance : en cours (Dépôt des orientations prévu en 2021)</p>
SGPMRS	1.5.1.4	<p>Poursuivre le développement de principes d'aménagement qui visent à assurer une cohérence et une unité de vocabulaire, pour entreprendre ou poursuivre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - le réaménagement des entrées du parc du Mont-Royal; - la planification et la mise à jour de la signalisation permanente d'orientation et d'information, particulièrement aux entrées du parc; - la requalification des stationnements afin d'y accroître la verdure et de mettre en valeur les paysages environnants; - la restauration du mobilier du parc. 	<p>Travaux en cours. Fin des travaux prévus à l'été 2019.</p> <p>Répertoire partiel des escaliers du Mont-Royal. Actualisation des priorités d'intervention. Étude en cours</p> <p>Signalisation : En cours (volet entretien)</p> <p>Stationnements : En attente du point 1.5.6.4</p> <p>En cours</p>	<p>Réalisé</p> <p>Réalisé</p> <p>25 panneaux de signalisation en voie d'être installés</p> <p>Stationnements : En attente du point 1.5.6.4</p> <p>En continu</p>	<p>Vingt-deux panneaux de signalisation sont en voie d'être installés</p> <p>Stationnements : En lien avec le point 1.5.6.4</p> <p>En continu</p>
	1.5.1.5	Mettre en place une gestion intégrée dédiée au parc du Mont-Royal et à la gestion de la biodiversité.	En continu		
	1.5.1.6	<p>Mettre en œuvre le plan de gestion du parc, qui vise notamment</p> <ul style="list-style-type: none"> ● la gestion de ses composantes paysagères et des points d'observation; ● la gestion écologique comprenant entre autres : <ul style="list-style-type: none"> - un programme d'intervention et de suivi des plantes envahissantes; - un programme d'intervention et de suivi pour la protection des espèces floristiques et fauniques à statut précaire; ● la programmation d'interventions et le suivi du réseau des sentiers; ● le suivi régulier de sa mise en œuvre. 	<p>La stratégie de conservation des paysages et des milieux naturels comprend un programme d'intervention et de suivi des plantes envahissantes (voir point 1.3.1.6). qui est intégré à tous les projets</p> <p>Restauration des milieux naturels suite à l'abattage : en cours (voir point 1.3.1.6)</p> <p>Évaluation patrimoniale des sentiers planifiée en 2019 (voir 1.3.1.6)</p>	<p>Évaluation patrimoniale des sentiers : en cours</p>	<p>Caractérisation des sentiers : en cours (en lien avec le point 1.3.1.6)</p>
	1.5.2	PARC TIOHTIÁ:KE OTSIRA'KÉHNE			
SGPMRS	1.5.2.1	Élaborer un plan directeur d'aménagement du parc :	À venir	À venir	À venir

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
SUM-DP		- procéder à la réalisation d'études préparatoires (patrimoniales, archéologiques, géotechniques, etc.) ;	À venir	À venir	
		- planifier un accès piétonnier dans l'axe de l'avenue Vincent-D'Indy;			Potentiel confirmé dans le cadre de la vision d'accessibilité au mont Royal
		- préciser les aménagements requis ; Élaborer une programmation	À développer en partenariat avec Les amis de la montagne	À développer en partenariat avec Les amis de la montagne	À développer en partenariat avec Les amis de la montagne (programme en développement dans l'Entente sur le développement culturel de Montréal)
		Procéder aux travaux sylvicoles			
	1.5.3	AUTRES PARCS			
SGPMRS	1.5.3.1	Adopter un plan directeur d'aménagement pour le parc Jeanne-Mance	L'actualisation du plan directeur de la Côte Placide et du parc Jeanne-Mance : en cours (Planification participative : terminée. Dépôt des orientations : automne 2019)	L'actualisation du plan directeur de la Côte Placide et du parc Jeanne-Mance : en cours Planification participative : réalisée. (Dépôt des orientations : 2020)	Dépôt des orientations : 2021
West-mount	1.5.3.2	Poursuivre la gestion écologique du bois Summit, l'entretien sylvicole dit de sécurité le long des sentiers ainsi que l'entretien régulier de ceux-ci.	Plan d'aménagement forestier : réalisé		
Arr.	1.5.3.3	En prenant appui sur l' <i>Atlas du paysage du mont Royal</i> , procéder à une caractérisation des autres parcs du SPMR, qui permette, à l'occasion de tout projet d'aménagement : - de préciser le caractère, la fonction et la contribution de ce parc à l'ensemble paysager de la montagne; - de déterminer des critères d'utilisation, d'aménagement et d'entretien.	À venir : parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne	À venir : parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne	À venir : parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne (en lien avec le point 1.1.1)
	1.5.4	GRANDS ENSEMBLES INSTITUTIONNELS			
SGPMRS SUM-DP Arr.	1.5.4.2	Pour les institutions avec lesquelles des accords de développement ont été conclus par le passé, actualiser l'exercice de planification concertée à l'échéance de ces accords ou à l'élaboration de nouveaux plans de développement: - en procédant à l'évaluation de l'intérêt patrimonial des propriétés ; - en portant attention à l'ensemble des composantes visées par les régimes de protection et de mise en valeur. Réaliser et présenter un bilan des actions de planification concertée effectuées.	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université de Montréal : en cours
			Mise à jour du plan directeur de l'Université McGill (incluant certaines parties de la propriété du Royal-Victoria) : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université McGill (incluant certaines parties de la propriété du Royal-Victoria) : en cours	Mise à jour du plan directeur de l'Université McGill (incluant certaines parties de la propriété du Royal-Victoria) : en cours
	1.5.4.3	Dans le cas des autres institutions, procéder à la planification concertée de leur développement au moment opportun : - en procédant à l'évaluation de l'intérêt patrimonial des propriétés; - en portant attention à l'ensemble des composantes visées par les régimes de protection et de mise en valeur. Les institutions visées : - Hôpital Hôtel-Dieu – CHUM; - Cimetière Mont-Royal;			

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
		<ul style="list-style-type: none"> - Manège militaire; - Hôpital Royal Victoria – CUSM; 			
			Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), ainsi qu'avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement	Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), ainsi qu'avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement Orientations patrimoniales : complétées	Royal-Victoria : planification concertée en cours avec la Société québécoise des infrastructures (SQI), ainsi qu'avec l'Université McGill dans le cadre de son plan de redéveloppement
			Ravenscrag/Allan Memorial (HRV) : démarche d'énoncé en cours avec la SQI	Ravenscrag/Allan Memorial (HRV) : Énoncé de l'intérêt patrimonial : complété Orientations patrimoniales : en cours	Orientations patrimoniales : en développement
		<ul style="list-style-type: none"> - Les Hospitalières; - Ancien site de l'Hôpital Shriners pour enfants. 	En cours : planification concertée pour la mise en valeur du site des Hospitalières	En cours : planification concertée pour la mise en valeur du site des Hospitalières	En cours : planification concertée pour la mise en valeur du site des Hospitalières
			Shriners : l'énoncé de l'intérêt patrimonial est déposé (juin 2019)	Shriners : l'énoncé de l'intérêt patrimonial a été déposé (juin 2019)	
		Réaliser et présenter un bilan des actions de planification concertée effectuées.	À développer	À développer	
SGPMRS SUM-DP	1.5.4.6	<p>Poursuivre le soutien à la réalisation d'inventaires des patrimoines appartenant aux cimetières et aux concessionnaires ainsi qu'à la conception de plans d'action pour la protection, l'entretien, la restauration et la mise en valeur de ces patrimoines.</p> <p>Élaborer un plan d'action, en concertation avec les divers acteurs impliqués, qui comprendra l'identification des priorités, les ressources et les moyens à mettre en œuvre pour la protection, l'entretien, la restauration et la mise en valeur des oeuvres d'art et de commémoration des cimetières, en examinant notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les mesures nécessaires pour tenir compte des particularités de ce corpus d'œuvres; <ul style="list-style-type: none"> • notamment les ouvrages du CNDDN comprenant des éléments métalliques et la sécurisation de leurs ancrages. 	À développer	À développer	À développer
SGPMRS SUM-DP	1.5.4.7	<p>En concertation avec les cimetières, favoriser l'implantation d'œuvres de commémoration qui tiennent compte, autant par leur expression que par leurs matériaux, des qualités paysagères de ces milieux et qui limitent la minéralisation des surfaces.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cimetière NDDN : implantation d'un monument funéraire commémorant des anciens cimetières de la paroisse Notre-Dame / ré inhumation de sépultures provenant de deux cimetières anciens (cimetière de la première église Notre-Dame, 17^e et 18^e siècles, cimetière Saint-Antoine, 19^e siècle) 	Réalisation des travaux prévue en 2019	En attente	En attente
	1.5.5	ENSEMBLES RÉSIDENTIELS			
Arr. SGPMRS	1.5.5.1	<p>Poursuivre l'application des mesures de protection et de mise en valeur.</p> <p>Réaliser et présenter un bilan de l'application des dispositions introduites aux règlements d'urbanisme en concordance avec le <i>Document complémentaire au Plan d'urbanisme</i>.</p>		À développer en 2020	À développer en 2021 : Bilan 2018-2019 à l'odj de la réunion TCMR du 20 novembre 2020)
	1.5.6	RÉSEAU VIAIRE			

			ÉTAT D'AVANCEMENT			
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021	
Arr. SUM-DM	1.5.6.1	Poursuivre l'application des principes établis pour l'aménagement des voies publiques à tous les projets d'interventions sur le réseau viaire.				
SUM-DM SGPMRS Arr.	1.5.6.2	Poursuivre par l'entremise du Guichet unique, l'intégration d'interventions de mise en valeur aux travaux publics réalisés en vertu de différents programmes tels : <ul style="list-style-type: none"> la sécurisation des intersections ; la réfection des infrastructures d'égouts et d'aqueduc ; l'enfouissement des services électriques. 				
SUM-DM SGPMRS Arr.	1.5.6.3	Poursuivre la réalisation des projets d'amélioration des voies de circulation indiqués au <i>Plan de mise en valeur du Mont-Royal de 1992</i> en ciblant trois priorités : <ul style="list-style-type: none"> le réaménagement de l'échangeur Côte-des-Neiges–Remembrance; le réaménagement du carrefour du Parc–Mont-Royal et Côte-Sainte-Catherine; le réaménagement du carrefour Côte-des-Neiges–Cedar 	1. À l'étude en 2019 2. Étude de faisabilité de la fermeture de la bretelle Côte-Sainte-Catherine entre les avenues du Parc et du Mont-Royal. : en cours 3. L'entrée Cedar voie d'être complétée (voir point 1.2.2)	1. Début des travaux prévu à l'été 2020 2. Étude de faisabilité de la fermeture de la bretelle Côte-Sainte-Catherine entre les avenues du Parc et du Mont-Royal : complétée Réalisée	1. Début des travaux prévu au printemps 2021 2. Réaménagement du carrefour : en attente du dépôt de la vision d'accessibilité au mont Royal 3. Le carrefour a été identifié comme un grand seuil potentiel (au sein de la vision d'accessibilité)	
			<ul style="list-style-type: none"> le réaménagement de la rue Queen-Mary entre Decelles et Côte-des-Neiges, du parc Troie et du chemin de la Côte-des-Neiges entre Queen-Mary et Forest Hill (N.B. ne fait pas partie des priorités identifiées mais doit être cohérent avec l'ensemble des interventions sur le Chemin de la Côte-des-Neiges) la transformation de la bretelle ouest d'un tronçon du Chemin de la Côte-des-Neiges dans le cadre du Programme de rues piétonnes et partagées (N.B. ne fait pas partie des priorités identifiées) 	En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)	En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)	En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)
			En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)	En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)	En planification (en lien avec 1.5.6.3 : réaménagement de l'intersection Côte-des-Neiges–Remembrance)	
SUM-DM SGPMRS	1.5.6.4	Préparer un plan de réaménagement de l'emprise de la voie Camillien-Houde et du chemin Remembrance coordonné avec les orientations du <i>Plan de transport intégré du Mont-Royal</i> et ciblant notamment: <ul style="list-style-type: none"> fermeture permanente de la chaussée sud du chemin Remembrance et requalification des lieux; sécurisation de la voie Camillien-Houde. 	À venir	En développement	En développement (en lien avec 1.5.6.3)	
			Consultation publique: rapport de l'OCPM rendu public le 2 mai 2019	À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)	À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)	
			Implantation de mesures transitoires de sécurisation (démantelées le 31 octobre 2019)	Implantation de mesures transitoires de sécurisation (en cours d'élaboration par le SUM)	Implantation de mesures transitoires de sécurisation (SUM)	
	2.	RENDRE LA MONTAGNE ACCESSIBLE ET ACCUEILLANTE				
	2.1	ACCESSIBILITÉ				
SGPMRS SUM-DM	2.1.2	Mettre en œuvre le <i>Plan de transport intégré du mont Royal</i> : <ul style="list-style-type: none"> révision de l'offre de stationnement ; mise en service d'une navette écologique. 	Réalisée : Bonification de la ligne 711 En attente des points 1.5.6.3 et 1.5.6.4	En attente du point 1.5.6.4	En réflexion (lié au point 1.5.6.4) En réflexion (lié au point 1.5.6.4)	
	2.1.3	Diffuser par différents outils les moyens disponibles pour accéder à la montagne.			À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont	

Resp.	OBJECTIFS / MESURES	ÉTAT D'AVANCEMENT		
		2018-2019	2019-2020	2020-2021
				Royal)
	2.1.4 Réaliser de nouveaux accès piétonniers à la montagne : - à l'extrémité nord de la rue University jusqu'au parc du Mont-Royal ; - là où une opportunité se présente.		À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)	À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal et la planification concertée du site Royal Victoria avec la SQI) À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)
	2.1.5 Restaurer les entrées des secteurs du parc suivants : • Cedar (à l'intersection des Pins, à l'est de l'hôpital Shriner's (à l'endroit de la clairière face à l'Hôpital général), à l'angle de Côte-des-Neiges); • Côte-des-Neiges (à la hauteur de l'échangeur CDN-Remembrance) ; • Outremont (à l'occasion du projet de chemin de ceinture).	À développer		
	2.1.6 Compléter le réseau de ceinture Poursuivre, dans le cadre d'une entente avec les institutions impliquées, la réalisation du chemin de traverse.	À développer au sein de la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal	Concept en développement	Début des travaux prévu au printemps 2021
		Reporté	Reporté	Reporté
	2.1.6 Compléter le réseau de ceinture Poursuivre, dans le cadre d'une entente avec les institutions impliquées, la réalisation du chemin de traverse.	Reporté	Installation des objets signalétiques par le cimetière Notre-Dame-des-Neiges Réalisé	
		À développer : chemin de traverse	À développer : chemin de traverse	À développer : chemins de traverse (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)
	2.2 ACCUEIL ET SERVICES AU PARC DU MONT-ROYAL			
SGPMRS Arr.	2.2.1 Poursuivre la mise en œuvre de la stratégie « entretien – propreté » dans le parc du Mont-Royal. Réaliser et présenter un bilan des réalisations.	En cours	En continu : intégré à la régie (le régisseur fait périodiquement le suivi de la gestion des parcs avec les membres de la TCMR)	En continu : suivi périodique sur la gestion des parcs avec les membres de la TCMR
SGPMRS	2.2.2 Raffiner le diagnostic de la structure d'accueil du parc, par l'examen de la pertinence et de l'analyse de la performance de chacun des pôles d'activités en matière d'accueil et d'information, de signalisation, ainsi que d'équipements et de mobiliers à la disposition des usagers, de manière à déceler les problématiques et à trouver les solutions appropriées à mettre de l'avant ou les aménagements requis. Une priorité sera accordée à la mise en place d'une signalisation adéquate. Assurer l'application du document « Cadre de référence pour le développement des activités et services – Vision 2008-2018 » Réaliser et présenter un bilan des réalisations.	En continu	À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)	À développer (en lien avec la vision actualisée de l'accessibilité au mont Royal)
		Document à réviser (en lien avec le point 3.3 Mise en place d'un cadre de gestion)	En continu	Intégré à la vision d'accessibilité au mont Royal
SGPMRS SPVM	2.2.3 Poursuivre l'application du Plan de sécurité et du Plan des mesures d'urgence élaborés pour le parc du Mont-Royal. Réaliser et présenter un bilan des réalisations.	Réalisé et mis à jour en 2018	En continu	En continu
SGPMRS	2.2.4 Poursuivre la définition et la mise en œuvre d'interventions didactiques visant la mise en valeur de certains des attraits du parc tels que : • L'animation des tableaux historiques du chalet du Mont-Royal; • Soutien financier de 225 000 \$ aux Amis de la montagne pour le projet dans le			
		Un bilan du projet a été déposé en 2018 La prolongation du projet a été approuvée, incluant un volet jeunesse	Le projet a été présenté durant toute la saison estivale 2019 et sera présenté pour la dernière fois du 12 décembre 2019 au début janvier 2020.	Réalisé

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
		cadre de l'Entente sur le développement culturel de Montréal			
		<ul style="list-style-type: none"> les sculptures du Symposium international de 1964; l'œuvre de Claude Vermette au pavillon du lac-aux-Castors; 	En attente: restauration de l'œuvre de Claude Vermette	En attente: restauration de l'œuvre de Claude Vermette	
		<ul style="list-style-type: none"> les divers ouvrages d'art. 	Découverte d'un petit pont et étude archéologique	Restauration à planifier	Restauration en planification
		Réaliser et présenter un bilan des réalisations.			
SGPMRS	2.2.5	Poursuivre la coordination des divers sites Internet et téléphoniques portant sur le mont Royal en vue du maintien d'une information unifiée et à jour.	En attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal	En attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal	En attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal
		Réaliser et présenter un bilan des réalisations.			
	3.	RÉUNIR LES CONDITIONS NÉCESSAIRES À LA PROTECTION ET À LA MISE EN VALEUR DU MONT ROYAL			
	3.1	PROMOUVOIR, FAIRE CONNAÎTRE ET SENSIBILISER			
	3.1.1	PROPRIÉTAIRES			
SGPMRS- DP- Arr.	3.1.1.1	<p>Poursuivre l'information aux propriétaires quant à la spécificité des patrimoines de la montagne, des enjeux s'y rapportant et des régimes de protection et de mise en valeur élaborés dans le <i>Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal</i>.</p> <p>Poursuivre le développement du site internet en bonifiant le volet diffusion et faciliter l'utilisation notamment de l'Atlas du paysage.</p> <p>Développer un plan de communication de l'<i>Atlas du paysage du mont Royal</i> et du site internet du Mont-Royal</p> <p>En collaboration avec chacun des arrondissements, concevoir et mettre en œuvre des projets locaux ciblés et saisonniers de diffusion et d'information.</p>			Fera partie de la réflexion avec les arrondissements suite au bilan du PPMVMR : réunions à tenir en 2021
SUM-DP SGPMRS Arr.	3.1.1.2	<p>Accroître, auprès des propriétaires, l'offre d'une expertise qualifiée guidant la prise de décisions à l'égard d'interventions sur leurs propriétés et les informer des conditions et processus d'approbation à respecter, le cas échéant, pour la réalisation d'interventions.</p> <p>Développer un volet spécifique du site internet officiel du Mont-Royal.</p>	En continu	En continu	En continu
SGPMRS	3.1.1.3	<p>Encourager les propriétaires de biens patrimoniaux à les rendre davantage accessibles au public.</p> <p>Évaluer les possibilités dans le cadre de la programmation du Mois du Mont-Royal.</p>			En attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal
SGPMRS	3.1.1.4	Soutenir les gestionnaires des propriétés institutionnelles, et plus particulièrement, ceux des cimetières, dans l'élaboration de modes de signalisation permettant la mise en valeur de leurs points d'intérêt.			
	3.1.2	USAGERS			

			ÉTAT D'AVANCEMENT		
Resp.		OBJECTIFS / MESURES	2018-2019	2019-2020	2020-2021
SGPMRS Arr.	3.1.2.1	<p>Accroître l'accessibilité à l'information relative aux éléments d'intérêt du mont Royal et au <i>Plan de protection et de mise en valeur du Mont-Royal</i> au moyen des divers outils de communication (dépliants, brochures, site Internet).</p> <p>Développer un plan de promotion de l'<i>Atlas du paysage du mont Royal</i> et du site Internet officiel du Mont-Royal.</p> <p>Produire aux deux ans un rapport des réalisations des membres de la TCMR.</p>	<p>Réalisée : diffusion de la carte touristique du SPMR 2018</p> <p>En attente de la refonte globale des sites internet de la Ville de Montréal</p>	<p>Réalisée : diffusion de la carte touristique du SPMR 2019</p> <p>Réalisée : Diffusion de la carte touristique du SPMR 2020 : printemps 2020</p> <p>Panneaux de signalisation en élaboration (entre 21 et 25 panneaux) : installation prévue au printemps 2020</p> <p>En attente de la refonte en cours des sites internet de la Ville de Montréal</p>	<p>Diffusion de la carte touristique du SPMR 2021 : printemps 2021</p> <p>Panneaux de signalisation en élaboration (22 panneaux) : installation prévue à l'automne 2020</p> <p>À discuter dans les priorités d'actions 2020-2024 du PPMVMR</p>
SGPMRS	3.1.2.2	<p>Poursuivre le soutien aux partenaires institutionnels et associatifs dans leurs activités d'éducation et de diffusion ayant trait au mont Royal, et soutenir les nouvelles initiatives en ce domaine.</p> <p>Inviter le partenaire responsable, Les amis de la montagne à réaliser annuellement un bilan des actions mise de l'avant et à le présenter.</p> <p>Mettre à profit les espaces disponibles dans les bâtiments sous-utilisés du parc ou pouvant être réaffectés aux besoins de cette clientèle.</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2017-30 avril 2018</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2018-30 avril 2019</p> <p>En développement : Études patrimoniales en cours (vespasienne, chalet du parc Jeanne-Mance, maison blanche)</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2019-30 avril 2020</p> <p>Études patrimoniales (vespasienne, chalet du parc Jeanne-Mance, maison blanche) : réalisées</p> <p>En lien avec vision d'accessibilité au mont Royal</p>
SGPMRS	3.1.2.3	<p>Poursuivre la mise en place d'information afin de dissuader les comportements ayant un effet négatif sur la montagne, notamment : la pratique du vélo de montagne; la distribution de nourriture aux petits mammifères, pigeons et goélands; la cueillette de plantes ; la circulation hors sentiers.</p> <p>Inviter le partenaire responsable, Les amis de la montagne, à réaliser annuellement un bilan des actions mise de l'avant, notamment de la patrouille, et à le présenter.</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2017-30 avril 2018</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2018-30 avril 2019</p>	<p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2019-30 avril 2020</p>
	3.1.3	CLIENTÈLE SCOLAIRE			
SGPMRS	3.1.3.1	<p>Poursuivre le soutien aux partenaires institutionnels et associatifs dans leurs activités d'éducation et de diffusion auprès de la clientèle scolaire, et soutenir les nouvelles initiatives dans ce domaine.</p> <p>Inviter le partenaire responsable, Les amis de la montagne, à réaliser annuellement un bilan des actions mises de l'avant et à le présenter.</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2017-30 avril 2018</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2018-30 avril 2019</p>	<p>En continu</p> <p>Réalisé : Bilan des actions 1^{er} mai 2019-30 avril 2020</p>
	3.1.3.2	<p>Doubler, sur cinq ans, le nombre d'étudiants des niveaux primaire et secondaire touchés par les programmes de sensibilisation aux patrimoines réalisés par Les amis de la montagne :</p> <ul style="list-style-type: none"> • poursuivre le partenariat avec Les amis de la montagne; • poursuivre le partenariat avec le Programme de l'école montréalaise pour tous; • évaluer le degré d'atteinte de l'objectif et, le cas échéant, réajuster les actions. 			

Resp.	OBJECTIFS / MESURES	ÉTAT D'AVANCEMENT			
		2018-2019	2019-2020	2020-2021	
	Mettre à profit les espaces disponibles dans les bâtiments sous-utilisés du parc ou pouvant être réaffectés aux besoins de cette clientèle.		Voir point 3.1.2.2	Voir point 3.1.2.2	
3.1.3.3	Accroître l'accessibilité de l'information relative aux éléments d'intérêt du mont Royal au moyen de divers outils de communication adaptés particulièrement aux jeunes (dépliants, brochures, site Internet).	À développer : selon résultats de la réflexion en cours sur l'ensemble des sites internet de la Ville de Montréal	À développer : selon résultats de la réflexion en cours sur l'ensemble des sites internet de la Ville de Montréal	À développer : selon résultats de la réflexion en cours sur l'ensemble des sites internet de la Ville de Montréal	
3.1.4	CLIENTÈLE TOURISTIQUE				
SGPMRS	3.1.4.1	Poursuivre la création d'outils faisant la promotion du mont Royal et de ses patrimoines auprès de la clientèle touristique et assurer la représentation adéquate de la montagne, notamment dans l'information distribuée par le biais des comptoirs d'accueil touristique.	Réalisée : la carte touristique du SPMR 2018 fournit des informations sur le projet pilote Diffusion de la carte touristique du SPMR 2019 : à venir	Réalisée : la carte touristique du SPMR 2019 Diffusion de la carte touristique du SPMR 2020 : à venir	
		Mettre à profit les espaces disponibles dans les bâtiments sous-utilisés du parc ou pouvant être réaffectés aux besoins de cette clientèle	Connaissances préalables sur trois bâtiments du parc Jeanne-Mance et de la Côte Placide (études à venir);	Connaissances préalables sur trois bâtiments du parc Jeanne-Mance et de la Côte Placide : études en cours	Connaissances préalables sur trois bâtiments du parc Jeanne-Mance et de la Côte Placide : études réalisées
			Énoncé de l'intérêt patrimonial de Ravenscrag: complété	Orientations patrimoniales de Ravenscrag: en cours	Orientations patrimoniales de Ravenscrag: en cours
			Cité des Hospitalières : voir point 1.5.4.3	Cité des Hospitalières : voir point 1.5.4.3	
3.1.4.2	Mettre au point des indicateurs sur la fréquentation du parc du Mont-Royal par la clientèle touristique.	Étude d'achalandage et des besoins de la clientèle du mont Royal – Début reporté	Étude d'achalandage: octroi du mandat prévu en janvier 2020	Étude d'achalandage: redémarrage graduel du projet prévu à l'hiver 2021	
3.2	ASSURER UN FINANCEMENT ADÉQUAT				
SGPMRS	3.2.1	Poursuivre avec le concours de partenaires la réalisation et le suivi du programme d'investissement et la recherche de partenaires financiers pour la protection et la mise en valeur : <ul style="list-style-type: none"> mise en application de l'Entente de partenariat entre la Ville et Les amis de la montagne pour la recherche de financement pour le parc du Mont-Royal. 			
	3.2.2	Consolider les sources de financement gouvernemental.			
	3.2.3	Inventorier les modes de financement existants et trouver d'autres modes de soutien (technique, juridique ou financier) appropriés aux besoins particuliers du mont Royal.			
	3.2.4	Assurer la pérennité du Programme de subvention pour le maintien et le rehaussement de la biodiversité sur les terrains institutionnels du mont Royal.	En continu (voir point 1.3.1.4)	En continu (voir point 1.3.1.4)	
3.3	MISE EN PLACE D'UN CADRE DE GESTION				
SGPMRS	3.3.1	Bonifier le comité permanent d'harmonisation du site patrimonial du Mont-Royal			
		Bonifier le « Cadre de gestion pour la réalisation d'événements dans le parc du Mont-Royal » (2009) Consensus TCMR # 41 « Requalification du chalet du Mont-Royal » adopté à la réunion du 6 mars 2015 concernant la vision de chalet-relais	Version actualisée du « Cadre de gestion » en fonction et en voie d'être diffusée	Version actualisée du « Cadre de gestion » en fonction : diffusion prévue à court terme	Le Guide du promoteur Événements publics dans le parc du Mont-Royal est réalisé et diffusé

SGPMRS : Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports / SUM-DP: Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division du patrimoine / SC : Service de la culture / Arr. : arrondissements de la VdeM / SPVM : Service de la police de la VdeM / SUM-DM : Service de l'urbanisme et de la mobilité, Division de la mobilité.